

Lyon, ce 30 août,

534

P.C

Copie

Messieurs

Je commence par maintenant tout
ce que j'ai avancé pendant notre
entretien ~~de ce matin~~ de ce matin, concernant
l'école des Frères. La vénération que
cette institution inspire aux honnêtes gens
de toutes les conditions et de tous les partis
doit les placer au dessus de nos
susceptibilité d'auteur - propre de journalisme.
Agir autrement ce serait placer la passion
et l'intérêt personnels au dessus de
intérêts intellectuels et matériels de
notre population ouvrière.



Comme j'ai été accueilli par vous,
Messieurs, avec ^{une} bienveillance favorable
favorable aux bons Frères dont j'ai
toujours été partisan dévoué à cause
de l'éducation pratique, l'éducation de
l'exemple qu'ils prodiguent sans cesse à
leurs élèves par leurs belles actions, je me propose
de vous transmettre quelques simples notes
sur la dernière distribution des prix

à la Croix-rouge. Maintenant que
la gazette insère ou n'insère pas,
je récris rien à ce reprocher après
avoir rempli votre bienvenue
intermédiaire.

En acceptant que vous sereux
amplifier et supprimer ce qui sera
convenable, j'ai l'honneur d'être

Votre très humble
Serviteur,

Cherrier

Procureur, Défenseur
au barreau de la Cour
de guerre

Note pour réimpression :

Pendant votre absence, M^r Emile Dine-Desgrain
m'a écrit qu'il ~~avait~~ alors je lui envoie une
lettre du 22 avril 1891. par laquelle je le priais
de vouloir rédiger le redoublement. Cette lettre n'ayant
été rendue par le porteur ~~à~~ l'absence de M. Emile
qui était à la campagne pour une 18^e ~~fois~~

Il était le rédacteur
de l'article dont
j'ai vainement
réclamé l'insertion
dans la gazette.

Cherrier

Distribution des prix
des écoles de frères
à la Croix-rouge.

535

Mardi, 26 août, à 2 heures après midi
a commencé la distribution des prix des écoles
des frères de la Croix-rouge. Cette cérémonie
de famille a eu lieu à rare de cuire
dans le des Ballot, sous une vaste salle
d'ombrière, en présence des autorités civiles
et religieuses de la commune et d'un
nombre considérable d'assistants.

Pendant la cérémonie, une musique
vocale composée d'un chœur par parmi les
élèves, s'est fait entendre d'une manière
satisfaisante. Parmi les chants analogues
à la circonstance, un deux a été d'un effet
délicieux à cause de l'air de Roben des bois.
Roben des bois, chanté avec mélodie sous un
épais feuillage était ravissant!



Parmi les frères on remarquait leur vénérable
directeur dont le profil et le regard angélique
constituent de la manière la plus complète
avec la gravité de sa robe. La distribution
a été précédée par un discours prononcé par
M. le curé de la Croix-rouge, il a traité
bien des plus importants sujets de notre
époque, l'éducation. Chaque phrase avait
son portée

sa portée, le respect envers les parents,
et envers les maîtres, l'union entre élèves,
même après le sortie de l'école et bon même
" que la fortune aurait sourri à quelques uns
" d'entre vous ~~vous~~, soit écrit M. Le curé ;
" n'oubliez jamais vos amis d'enfance, ne les
" méprisez jamais parce que leur position
" serait malheureuse, soyez toujours fidèles
" au principe de la fraternité chrétienne.

Pendant toute la durée de la cérémonie,
un silence respectueux étoit d'ordonné en leur
doucement interrompue par des murmures
de satisfaction. Lorsque M. Le Maire
commença la distribution des livrets de
caisse, d'épargne, une estrade ouverte
d'enfants s'étaient affaisés sans qu'il en soit
résulté la moindre blessure. Dieu a protégé
l'enfance vertueuse. Au coucher du soleil
doux ou quinze cents personnes se sont
retirés paisiblement. Chemin faisant,
toutes les physionomies et le joyeux murmure
de conversation, attestaient la satisfaction
qui prouve une foule joyeuse d'avoir assisté
à une fête populaire ou la vraie fraternité,
celle de l'évangile, avait fait entendre une
voix qui ne fut jamais mieux comprise et
jamais plus sympathique.

sail

you

mile

